

PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL, EN APPLICATION DE
L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES

TARIFS MUNICIPAUX – ANNEE 2023 – 2024

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 03 février 2023, reçue en Sous-Préfecture le 14 février 2023, qui a chargé le Maire, et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Décision du Maire 01DEC220001 en date du 08 février 2022 fixant les tarifs du jeton de chauffage pour le Boulodrome,

Vu la Décision du Maire n° 01DEC220016 en date du 27 décembre 2022 fixant les tarifs municipaux de l'année 2022-2023,

Vu la Décision du Maire n° 01DEC230002 en date du 20 février 2023 portant sur la réactualisation des tarifs du parking de la place du marché,

Vu la Décision du Maire n° 01DEC230003 en date du 20 février 2023 portant sur la réactualisation des tarifs du stationnement payant,

Vu la Décision du Maire n° 01DEC220004 en date du 09 juin 2023 modifiant les tarifs municipaux pour les accueils de loisirs pour l'année 2022-2023,

Vu la Décision du Maire n° 01DEC230008 en date du 25 juillet 2023 portant sur les tarifs carte cité pass' – activités périscolaires pour l'année 2023-2024,

Vu la Décision du Maire n° 01DEC230010 en date du 04 septembre 2023 portant sur les tarifs municipaux pour l'année 2023-2024,

Concernant qu'il y a lieu de modifier les tarifs d'électricité et d'eau pour la fête foraine des mois de novembre et de juillet,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les tarifs municipaux de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour l'année 2023-2024,

DECIDE

Article 1^{er}: La présente décision abroge et remplace à compter du 16 octobre 2023 et jusqu'au 31 août 2024 inclus, la Décision du Maire n° 01DEC220010 en date du 04 septembre 2023 modifiant les différents tarifs municipaux suscités pour l'année 2022-2023.

Article 2: A compter du 1^{er} septembre 2023 et jusqu'au 1^{er} novembre 2023 inclus, les tarifs municipaux pour les droits de voirie sont fixés ainsi que suit :

– DROIT DE VOIRIE – RÔLE ANNUEL

	Tarif
- Occupation du domaine public (file de tuyaux, regard, soupirail, marche d'escalier) par unité ou tous autres dispositifs similaires	1,00 €
- Construction telle qu'escalier, rampe d'accès, ou tous autres dispositifs similaires sur le domaine public après autorisation municipale	1,00 €
-	

- Exposition commerciale temporaire, voiture, ou divers au m/jour ou au m²/jour la journée	1,40€
- Terrasses permanentes	40 € le m²
- Terrasses non permanentes	20 € le m²
- Étalage – portique – présentoir – distributeur au sol (le ml ou le m² ou à l'unité, et par année, ou tous autres dispositifs similaires, à caractère commercial)	9,50 €

Article 3: A compter du 2 novembre 2023 pour les droits de voirie et à compter du 1^{er} septembre 2023 pour tous les autres tarifs ; et ce jusqu'au 31 août 2024 inclus, les tarifs municipaux sont fixés ainsi que suit :

01 – DROITS DE VOIRIE

– DROIT DE VOIRIE – RÔLE ANNUEL

	Tarif
- Occupation du domaine public (file de tuyaux, regard, soupirail, marche d'escalier) par unité ou tous autres dispositifs similaires	10,00 €
- Construction telle qu'escalier, rampe d'accès, ou tous autres dispositifs similaires sur le domaine public après autorisation municipale	180,00 €
- Exposition commerciale temporaire, voiture, ou divers au m/jour ou au m²/jour la journée	1,40€
- Terrasses permanentes	40 € le m²
- Terrasses non permanentes	20 € le m²
- Étalage – portique – présentoir – distributeur au sol (le ml ou le m² ou à l'unité, et par année, ou tous autres dispositifs similaires, à caractère commercial)	9,50 €

– DROIT DE VOIRIE – RÔLE TRIMESTRIEL

- Dépôt de matériaux sur le domaine public, au m² ou au ml par quinzaine ou fraction de quinzaine (ou tous autres dispositifs similaires)	2,20 € + Forfait de 16 €
---	--------------------------------

02 – PARKING PLACE DU MARCHÉ

a) Forfait abonnement

Emplacements	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
24 h / 24 h	36,67 €	44,00 €	98,33 €	118,00 €	191,67 €	230,00 €	366,67 €	440,00 €
Journaliers	25,83 €	31,00 €		/		/	258,33 €	310,00 €
Nuit	19,17 €	23,00 €		/		/	191,67 €	230,00 €
Travail	25,83 €	31,00 €		/		/	258,33 €	310,00 €

b) Abonnement motos

	HT	TTC
- mensuel (24 h/24 h)	18,33	22,00 €
- mensuel nuit (du lundi au dimanche de 18 h à 9 h)	9,58	11,50 €
- abonnement annuel (24h/24 h)	183,33	220,00 €

d) Tarif horaire :

Tranches horaires	HT	TTC
Première heure prise par journée		gratuite
+ ¼ h	0,25	0,30 €
½ h	0,42	0,50 €
¾ h	0,67	0,80 €
1 h 00	0,83	1,00 €
1 h ¼	1,08	1,30 €
1 h ½	1,25	1,50 €
1 h ¾	1,50	1,80 €
2 h 00	1,67	2,00 €
2 h ¼	1,92	2,30€
2 h ½	2,08	2,50 €
2 h ¾	2,33	2,80 €
3 h 00	2,50	3,00 €
3 h ¼	2,75	3,30 €
3 h ½	2,92	3,50 €
3 h ¾	3,17	3,80 €
4 h 00	3,33	4,00 €
4 h ¼	3,58	4,30 €
4 h ½	3,75	4,50 €
4 h ¾	4,00	4,80€
+ 5 h 00 à 24h00	4,17	5,00 €

03 – STATIONNEMENT PAYANT

1 –Tarif horaire

Tranche horaire	Tarif
30 mn	0,50 €
1 h 00	1,00 €
1 h 30	1,50 €
2 h 00	2,00 €
2 h 30	17,00 €
Forfait mensuel résident de la zone payante	24,00 €

2 – Action spécifique (déménagement, travaux ...)

Le tarif de stationnement pour action spécifique est fixé ainsi que suit pour un emplacement :

La semaine	15,20 €
La journée	3,80 €

04 – ETAT-CIVIL ET CIMETIERES

Délivrance d'un second livret de famille en cas de perte, vol ou destruction	20,00 €
--	---------

Tarifs pour les dépôts temporaires dans les caveaux provisoires et vente de monuments funéraires :

* Dépôts temporaires	
- Redevance caveau provisoire municipal par corps et par mois (30 jours indivisibles – limité à 6 mois)	260,00 €
- Redevance caverne provisoire municipal par urne et par mois (30 jours indivisibles – limité à 6 mois)	260,00 €
* Monuments funéraires et cinéraires d'occasion	
- Monument constitué d'un simple entourage en ciment	120,00 €
- Monument funéraire avec une dalle de granit	800,00 €
- Monument cinéraire avec une dalle de granit	1 000,00 €

05 – DROITS DE PLACE

- Cirques (Sans animaux, sans ménagerie)

Cirques - Tarif par jour de présence, du jour d'arrivée au jour de départ	150,00 €
Chapiteaux et petits cirques (- de 200 places) – Tarif par jour de présence, du jour d'arrivée au jour de départ	70,00 €

- Foires et marchés :

Commerçant non abonné – tarif au mètre linéaire	1,50 €
Commerçant abonné (2 marchés par semaine obligatoires) – tarif au mètre linéaire	1,00 €
Electricité jusqu'à 5 ampères/jour	2,00 €
Electricité 10 ampères/jour	4,40 €

- Emplacements divers

Vente de sapins de Noël, de houx, de fleurs, de poulets rôtis, rôtisserie, restauration rapide, sandwicherie, pizzeria ambulante...	
Redevance forfaitaire à la demi-journée (inf. à 6 heures)	15,00 €
Redevance forfaitaire à la journée	30,00 €
Forfait électrique en sus pour la vente de poulets rôtis, rôtisserie, restauration rapide, sandwicherie, pizzeria ambulante...	
Electricité jusqu'à 5 ampères/jour	2,00 €
Electricité 10 ampères/jour	4,40 €
Marchands de marrons, confiseries, churros, gaufres, crêpes, barbes à papa, pop-corn, ballons et autres gadgets – prix de l'emplacement	15,00 €
Forfait électrique en sus	
Electricité jusqu'à 5 ampères/jour	2,00 €
Electricité 10 ampères/jour	4,40 €

- Vente d'articles divers pour une action humanitaire ou au profit d'une association déodatienne ou d'un établissement scolaire (école, collège, lycée, université)	Gratuit
- Cars publicitaires – prix de la journée (redevance forfaitaire)	120,00 €
Manège itinérant, du jour de l'installation au démontage - Tarif pour un jour de semaine - Tarif pour un samedi ou dimanche - Tarif pour un week-end - Electricité jusqu'à 5 ampères/jour - Electricité 10 ampères/jour	40,00 € 90,00 € 160,00 € 2,00 € 4,40 €
Spectacle de Guignol et autres spectacles - Tarif pour un jour de semaine - Tarif pour un samedi ou un dimanche	30,00 € 40,00 €
- Expositions sur domaine public – prix de la journée	100,00 €
- Spectacles avec expositions sur domaine public – prix de la journée	200,00 €

- **Fête foraine**

	2023/2024	
<u>Pour la durée de la fête :</u>	Novembre	Juillet
- Forains emplacement jusqu'à 4 m ² (forfait)	20,00 €	25,00 €
- De 5 à 100 m ² (le m ²)	2,70 €	3,70 €
- De 101 à 200 m ² (le m ²)	2,00 €	2,80 €
- Au-delà de 201 m ² (le m ²)	1,40 €	1,90 €
Emplacement de la caravane ou autre habitation, sur la Place de la Première Armée ou sur la Place René Souchal – tarif à la journée et par caravane/autre habitation	11,00 €	9,00 €
Consommation électrique/eau – tarif à la journée	10,00 €	7,50 €

06 – COMMERCE ARTISANAT

Tarifs Braderie (3^{ème} week-end de septembre) :

	Droit d'inscription	Le mètre linéaire
Commerçants non sédentaires	18,00 €	11,00 € (3 mètres minimum)
Forfait électrique en sus pour la vente de poulets rôtis, rôtisserie, restauration rapide, sandwicherie, pizzeria ambulante...		
Electricité jusqu'à 5 ampères/jour	2,00 €	
Electricité 10 ampères/jour	4,40 €	
Commerçants déodatiens (bars et restaurants compris)	0 €	0 €

Tarifs Puces (jour de la braderie) :

Module de 4 mètres	10,00 €
Prix du mètre linéaire	2,50 €

Tarifs Marché Artisanal de Noël pour les exposants :

Période de 3 jours	25,00 €
Période de 4 jours	30,00 €
Forfait électrique, par période, pour les guirlandes et spots	2,00 €
Forfait électrique, par période, pour les appareils électriques (frigo, four, plaques)	5,00 €

07 – LOCATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL – SERVICE E.M.A.

Désignation du matériel	A l'unité, par jour
Vidéoprojecteur	50,00 €
Ecran projection	25,00 €
Ecran Cadre 4 x 3	90,00 €
Ecran Cadre 3 x 2	60,00 €
Moniteur sur totem	100,00 €
Lecteur DVD	15,00 €
Forfait Sonorisation avec enceinte et micros	80,00 €
Micro fil	13,00 €
Micro sans fil UHF	40,00 €

08 – LOCATION DU MATERIEL EVENEMENTIEL ET TECHNIQUE, EQUIPEMENT DE SALON PROFESSIONNEL – SERVICE E. M. A.

Mobilier d'intérieur et d'extérieur

Désignation du matériel	A l'unité, par jour
Table 120 x 80	5,00 €
Table ronde plateau PVC à pieds repliables diam. 150 cm	6,00 €
Table de brasserie (à l'unité)	2,50 €
Banc de brasserie bois (à l'unité)	2,50 €
Chaise extérieure et coque	3,00 €
Chaise intérieure	3,00 €
Fauteuil « Club »	20,00 €
Table basse gigogne pour conférence	12,50 €
Table mange-debout en aluminium	10,00 €
Tabouret haut en aluminium	6,00 €
Table salon de jardin INOX	10,00 €
Chaise salon de jardin INOX	5,00 €

Aménagement d'espace de congrès, de conférence, d'exposition

Grille	3,00 €
Pupitre	60,00 €
Chevalet en bois	7,00 €
Poteau et sangle (délimitation d'espace)	6,00 €
Plante verte, arbuste, plante fleurie – la pièce	15,00 €
Vitrine armoire/table	30,00 €

Aménagement d'espace scénique, podium, stand, chalets, barrières...
(Sans livraison, ni montage)

Désignation du matériel	A l'unité, par jour
Praticable type Samia dimensions 2 x 1 m	25,00 €
Podium, le m ²	8,00 €
Stand bâché 3 x 3 m (abri-minute)	30,00 €
Stand bâché 5 x 5 m (abri-minute)	50,00 €
Barrière Vauban	3,00 €
Chalet dimensions 2,5 x 2 m (non loué sur une journée)	310,00 €
Chalet dimensions 3 x 2 m (non loué sur une journée)	315,00 €
Chalet dimensions 4 x 20 m (non loué sur une journée)	320,00 €
Gardens	260,00 €
Planchers 5 x 5m	20,00 €
Chapiteau 6 x 12 m	850,00 €
Remorque podium (non loué sur une journée)	890,00 €
Tribune complète (non loué sur une journée)	1 900,00 €
Plot de lestage	10,00 €

Stands pour salons professionnels et petit matériel électrique

Désignation du matériel	A l'unité, par jour
Stand avec structure et panneaux, le ml	12,00 €
Rallonge électrique	2,00 €
Multiprise (« triplette »)	1,00 €
Coffret électrique « coccinelle »	15,00 €

Autres matériels

Désignation du matériel	A l'unité, par jour
Arche métal et arche gonflable	80,00 €
Cône	2,00 €
Container de tri	40,00 €
Container de déchets	40,00 €
Diable et escabeau	20,00 €
Drapeau	10,00 €
Extincteur	8,00 €
Faisceau de drapeau	50,00 €
Frigo	80,00 €
Guirlande électrique	10,00 €
Isoloir	20,00 €
Moquette au m ²	5,00 €
Nappe	3,00 €
Percolateur	15,00 €
Portant avec cintre (vestiaire)	10,00 €
Spot ou éclairage	15,00 €
Urne	8,00 €
Bar à soupe	40,00 €

Prestations d'accueil et de réception

Pochette d'accueil : documentation touristique sur la ville, magazine municipal, etc ... dans une chemise cartonnée	La pièce : 2,00 €
Réception en mairie : forfait salle et services (comprenant la location de la salle, la présence d'une hôtesse d'accueil, la sonorisation / ne comprend pas : le vin d'honneur par personne)	Le forfait : 115,00 €
Vin d'honneur simple (kir, cidre, eau, jus de fruit, gâteaux secs salés, gâteaux secs sucrés)	Par personne : 1,50 €
Café d'accueil (café, viennoiseries...)	Par personne : 2,00 €

Forfait livraison

Forfait livraison sur Saint-Dié-des-Vosges / par personne et par heure	35,00 €
Forfait livraison hors Saint-Dié-des-Vosges / par personne et par heure	55,00 €

Forfait montage

Forfait montage / par personne et par heure	36,00 €
---	---------

09 - MISE A DISPOSITION DE MAIN D'OEUVRE

Personnel technique – toutes qualifications confondues - l'heure	35,00 €
<i>Heure majorée *</i>	60,00 €
Personnel entretien - l'heure	35,00 €
<i>Heure majorée*</i>	60,00 €
Prestation SSIAP - l'heure	35,00 €
Personnel administratif – forfait frais de dossier	60,00 €

* Les heures majorées au taux de 70 % sont appliquées de nuit (de 20 h à 7 h), les samedis, dimanches et jours fériés

10 - LOCATION OU MISE A DISPOSITION DE VÉHICULES ET D'ENGINS

[illegible]

Mini pelle 2T5	300,00 €	500,00 €
Accessoire mini pelle – Marteau pneumatique 120 kg	60,00 €	100,00 €
Remorque 2T8 pour mini pelle	30,00 €	60,00 €

- 15 % de réduction au-delà d'une semaine – Toute heure, demi-journée entamée est due.

11 - LOCATION DE MATÉRIEL POUR L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT

Matériel loué	Prix journée (maximum 7 heures de sortie)
Tracteur + aérateur lame	300,00 €
Tracteur + rouleau	250,00 €
Tracteur + sableuse	300,00 €
Tracteur + regarnisseur	400,00 €
Tracteur + rampe pulvérisateur	300,00 €
Microtracteur + décompacteur à broches	400,00 €
Microtracteur + brosse terrain synthétique	400,00 €

12- RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

	Tarifs
Heure agent avec outillage thermique (tronçonneuse, débroussailleuse...)	40,00 €
Déplacement	35,00 €
enlèvement d'objet divers avec fourgon	30,00 €
enlèvement d'objet lourd au camion grue	50,00 €

13- FOURNITURE D'ÉNERGIE DES BORNES DE RECHARGES POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

	Charge rapide	Charge accélérée
Prix kWh	0,25 €	0,25 €
Tarif stationnement	0,25 €/min pour 1 h 0,075 €/min après 1 h	Forfait de 0,50 € Après 1 h : 0,075 €/min

14 – CARTE CITE PASS'

Établie à compter du 1^{er} août 2023 par arrêté municipal du 25 juillet 2023 selon les quotients familiaux présentés dans l'arrêté, avec la déclaration des revenus de l'année 2022.

Quotient (en Euro)	Catégorie
0 à 500	A
500,01 à 800	B
800,01 à 1 400	C
Plus de 1 400	D
Non déodatiens jusqu' à 800	EXT 1
Non déodatiens plus de 800	EXT 2

Renouvellement de la carte cité-pass' en cas de perte ou de vol	5,00 €
---	--------

15 - RESTAURATION SCOLAIRE

- Prix des repas

CATEGORIE	La séance (repas + animation) *
A	2,60 €
B	3,80 €
C	4,80 €
D	5,90 €
EXT 1	6,00 €
EXT 2	8,00 €
Enseignants / Adultes accompagnants	9,90 €
Personnel	4,50 €

* Le tarif de la prestation vendue aux familles comprend :

- le repas complet (entrée, plat, accompagnement, produit laitier, dessert) livré par le prestataire,
- la préparation, présentation sur self (ou service à table selon la configuration des restaurants) et la remise en température des denrées par le personnel municipal,
- la prise en charge, par des animateurs, de l'enfant de sa sortie de classe au démarrage des cours l'après-midi.
Soit 1 h 45 de temps d'accueil (1 heure de repas et 45 minutes d'activité)

16 - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

A compter du 1^{er} août 2023, les tarifs des activités périscolaires seront établis selon les quotients familiaux ci-après avec la déclaration des revenus de l'année 2022 :

<u>ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DU MATIN ET/OU DU MIDI</u> (Pour les maternelles et les élémentaires)	
CATÉGORIE	La séance
A	1,00 €
B	1,20 €
C	1,40 €
D	1,60 €
EXT 1	1,80 €
EXT 2	3,00 €
<u>ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DU SOIR</u> (Pour les maternelles et les élémentaires)	
CATÉGORIE	La séance
A	1,10 €
B	1,40 €
C	1,70 €
D	2,10 €
EXT 1	2,30 €
EXT 2	3,90 €
Frais de pénalités – dépassement horaire	5,00 €

17 – TARIFS HORAIRES DE LOCATION DES TERRAINS ET SALLES DE SPORT

- Pour les terrains de sport sans vestiaire	25,00 €
- Pour les terrains de sport avec vestiaire	35,00 €
- Pour une petite salle de sport (ou salles annexes)	35,00 €
- Pour une grande salle de sport (basket, handball, volley)	57,00 €
- Pour le palais omnisports Joseph Claudel complet	154,00 €

Un tarif préférentiel est appliqué aux clubs, écoles, collèges et lycées déodatien :

- pour une petite salle, y compris les salles annexes du palais omnisports : 10 €
- pour une grande salle, y compris les 3 salles du palais omnisports : 15 €

18- STAND DE TIR RAYMOND FASSIN

Prix par heure et par personne : 10 €

Réservé uniquement aux professionnels

19 – TARIF JETON DE CHAUFFAGE AU BOULODROME

Tarif du jeton pour 1 heure de chauffage :

Clubs et associations déodatien	5,00 €
Clubs et associations extérieurs à Saint-Dié-des-Vosges	10,00 €
Privés	20,00 €
Scolaires primaires déodatien	Gratuit

20 – SPORT-LOISIRS-EVASION & ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil de loisirs « Les Petits Déodats » (3-5 ans) et « Sports-Loisirs-Evasions » (6-13 ans)

Catégorie	Quotient	Journée (repas compris)	Semaine de 4 jours (repas compris)	Semaine de 5 jours (repas compris)	Journée sans repas Uniquement pour le projet accueil individualisé (P.A.I)
A	0 à 500	12,00 €	44,00 €	55,00 €	9,50 €
B	500,01 à 800	14,00 €	52,00 €	65,00 €	10,40 €
C	800,01 à 1400	16,00 €	60,00 €	75,00 €	11,50 €
D	Plus de 1400	18,00 €	68,00 €	85,00 €	12,50 €
Ext 1	Jusqu'à 800	20,00 €	72,00 €	90,00 €	14,20 €
Ext 2	Plus de 800	22,00 €	84,00 €	105,00 €	14,15 €

21 – MERCREDIS RÉCRÉATIFS - 4/12 ANS

Catégorie	Tarif à la journée (Avec repas)	Tarif à la ½ journée (Sans repas)
A	12,00 €	6,00 €
B	14,00 €	7,00 €
C	16,00 €	8,00 €
D	18,00 €	9,00 €

EXT 1	20,00 €	10,00 €
EXT 2	22,00 €	11,00 €

22 – PASSEPORTS-VACANCES – TARIFS SIMPLES

Catégorie	Inscription à la semaine / Prix de la séance
A	2,00 €
B	3,00 €
C	4,00 €
D	5,00 €
EXT 1	6,00 €
EXT 2	7,00 €

23 – PASSEPORTS-VACANCES - SKI ALPIN

Catégorie	Forfait pour 5 jours
A	100,00 €
B	120,00 €
C	140,00 €
D	160,00 €
Ext 1	200,00 €
Ext 2	300,00 €

Catégorie	Forfait pour 4 jours
A	80,00 €
B	95,00 €
C	115,00 €
D	130,00 €
Ext 1	160,00 €
Ext 2	240,00 €

24 – PASSEPORTS-VACANCES SPECIFIQUES – SORTIES PARTICULIERES - MULTI-ACTIVITES – EQUITATION

Catégorie	Tarif / jour	Tarif / semaine
A	4,00 €	20,00 €
B	6,00 €	30,00 €
C	8,00 €	40,00 €
D	10,00 €	50,00 €
EXT 1	11,00 €	55,00 €
EXT 2	12,00 €	60,00 €

25 – SERVICE COMMUNICATION

a - Tarif des insertions publicitaires dans le magazine « Déodatien »

	<i>1 numéro 1 mois</i>	<i>3 numéros 3 mois</i>	<i>6 numéros 6 mois</i>	<i>11 numéros 1 an</i>
62 x 96 mm	250,00 € HT	230,00 € HT	220,00 € HT	180,00 € HT
62 x 198 mm	380,00 € HT	350,00 € HT	330,00 € HT	280,00 € HT
164 x 97 mm	600,00 € HT	550,00 € HT	530,00 € HT	450,00 € HT

b - Tarif d'une insertion, publicitaire dans le guide « L'été en Grand à Saint-Dié-des-Vosges »

- 1 page intérieure (format 10 x 15 cm – à l'italienne)400 € TTC

Les annonceurs faisant partie d'une association de commerçants de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges (UDAC ou Rive Gauche) bénéficient d'une remise de 20 % :

- sur le tarif des insertions publicitaires dans le magazine « Déodatien »,
- sur le tarif des insertions publicitaires dans le guide « L'été en grand à Saint-Dié-des-Vosges ».

LOCATION D'ESPACES A CARACTÈRE POLYVALENT DANS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Important :

- Pour toute location de salle, une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance multi risques des locaux en cours de validité doivent être fournies.
- Heures d'installation, de démontage et de nettoyage au soin de l'organisateur, compris dans le forfait demandé.
- Le nettoyage des lieux est à la charge de l'organisateur, le non-respect de cette clause engendrera un montant forfaitaire minimum de 150 euros, en sus du coût horaire réellement effectué par nos services à 35 euros de l'heure.
- Les Associations qui bénéficient de la gratuité des salles pour leur activité ont un quota hebdomadaire maximum de 8 heures, au-delà, chaque heure supplémentaire sera facturée 10 €.

26 – SALLE CARBONNAR

Salle de 265 m² - Équipée d'une cuisine - Vaisselle pour 120 personnes - Non climatisée - Sans accès WIFI	<u>Tarif déodation</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h, entre 8 h et 20 h)	40,00 €	60,00 €
Forfait demi-journée (6 h consécutives d'occupation maximum, entre 8 h et 20 h)	100,00 €	140,00 €
Forfait journée (12 h consécutives d'occupation maximum, entre 8 h et 20 h)	190,00 €	270,00 €
Forfait nuit (à compter de 20 h, jusqu'à 8 h, soit 12 h consécutives d'occupation maximum)	220,00 €	280,00 €
Forfait week-end (2 journées consécutives, du samedi à 8 h au dimanche à 20 h)	500,00 €	700,00 €
Forfait salle de régie (mise en œuvre de l'équipement, exclusivement intervention par un technicien municipal)	150,00 €	200,00 €

27 – TOUR DE LA LIBERTÉ

Salle de 220 m² - Fermeture à 2 heures du matin	<u>Tarif déodation</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h d'occupation – entre 8 h et 20 h)	50,00 €	70,00 €
Forfait demi-journée (6 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	140,00 €	180,00 €
Forfait journée (12 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	250,00 €	370,00 €
Forfait nuit à compter de 20 h jusqu'à 2 h (soit 6 h consécutives d'occupation maximum)	240,00 €	370,00 €
Forfait week-end (2 journées consécutives, du samedi à 8 h au dimanche à 20 h)	750,00 €	900,00 €

28 – ESPACE FRANCOIS MITTERRAND (bâtiment réservé aux associations et aux entreprises)

Bâtiment complet : 786 m ² (salle de l'Ormont 786 m ² + Hall + Mélusine 104 m ² + Bar) - Avec présence d'un gardien en permanence tout au long de la manifestation - Equipée d'une cuisine - Vaisselle pour 500 personnes - Non climatisée - Accès WIFI	<u>Tarif déodation</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h - entre 8 h et 20 h)	40,00 €	60,00 €
Forfait demi-journée (6 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	160,00 €	240,00 €
Forfait journée (12 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	320,00 €	480,00 €
Forfait nuit (à compter de 20 h jusqu'à 8 h, soit 12 h consécutives d'occupation maximum)	360,00 €	540,00 €
Forfait week-end (2 journées consécutives, du samedi 8 h au dimanche 20 h)	760,00 €	1 140,00 €

Salle Mélusine : 104 m ² - Avec présence d'un gardien en permanence tout au long de la manifestation - Non climatisée et non chauffée - Accès WIFI	<u>Tarif déodation</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h - entre 8 h et 20 h)	16,00 €	24,00 €
Forfait demi-journée (6 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	60,00 €	90,00 €
Forfait journée (12 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	120,00 €	180,00 €
Forfait nuit (à compter de 20 h jusqu'à 8 h, soit 12 h consécutives d'occupation maximum)	136,00 €	204,00 €
Forfait week-end (2 journées consécutives, du samedi 8 h au dimanche 20 h)	284,00 €	426,00 €

Salle Couarail : 56 m ² - Capacité 40 personnes	<u>Tarif déodation</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h – entre 8 h et 20 h)	12,00 €	18,00 €

Salle de la Dame Blanche : 56 m ² - Capacité 40 personnes - Non climatisée - Accès WIFI	<u>Tarif déodation</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h – entre 8 h et 20 h)	12,00 €	18,00 €

29 – BATIMENT CAP 6

Salle Pierre et Marie Curie : 92 m2 - Capacité 26 personnes - Non climatisée - Pas de WIFI	<u>Tarif déodatien</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h – entre 8 h et 20 h)	12,00 €	18,00 €

Salle Léonard de Vinci : 52 m2 - Capacité 12 personnes - Non climatisée - Pas de WIFI	<u>Tarif déodatien</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h – entre 8 h et 20 h)	12,00 €	18,00 €

Remise de 50 % pour les locataires de CAP 6

30 – BATIMENT LOUISE MICHEL et MAISON DE QUARTIER K.A.F.E. - M.P.E.S.

Salle polyvalente :	<u>Tarif déodatien</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h – entre 8 h et 20 h)	15,00 €	25,00 €
Forfait demi-journée (6 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	60,00 €	100,00 €
Forfait journée (12 h consécutives d'occupation maximum - de 8 h à 20 h)	100,00 €	150,00 €
Forfait nuit (à compter de 20 h, jusqu'à 8 h, soit 12 h consécutives d'occupation maximum)	110,00 €	150,00 €
Forfait week-end (2 journées consécutives, du vendredi à 14 h au lundi à 10 h)	250,00 €	400,00 €

Salle de danse : - Réservée uniquement aux associations de danse	<u>Tarif déodatien</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h – entre 8 h et 20 h)	10,00 €	15,00 €
Forfait demi-journée (6 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	40,00 €	60,00 €
Forfait journée (12 h consécutives d'occupation maximum - de 8 h à 20 h)	80,00 €	120,00 €
Forfait nuit (à compter de 20 h, jusqu'à 8 h, soit 12 h consécutives d'occupation maximum)	90,00 €	135,00 €
Forfait week-end (2 journées consécutives, du samedi à 8 h au dimanche à 20 h)	250,00 €	310,00 €

Salle de réunion / Auditorium :	<u>Tarif déodatien</u>	<u>Tarif extérieur</u>
Location à l'heure (jusqu'à 6 h – entre 8 h et 20 h)	10,00 €	15,00 €
Forfait demi-journée (6 h consécutives d'occupation maximum - entre 8 h et 20 h)	30,00 €	45,00 €
Forfait journée (12 h consécutives d'occupation maximum - de 8 h à 20 h)	55,00 €	85,00 €
Forfait semaine (du lundi 8 h au vendredi 12 h)	200,00 €	300,00 €

31 – REMPLACEMENT LORS DE CASSE DE VAISSELLE

Assiette 21 cm	9,00 €
Assiette 27 cm	12,00 €
Assiette à dessert	8,00 €
Assiette plate	5,00 €
Bol	2,00 €
Carafe verre	4,00 €
Couteau	2,00 €
Cruche	4,00 €
Cuillère à café	2,00 €
Cuillère à potage	2,50 €
Flûte à champagne	2,50 €
Fourchette	2,50 €
Légumier	15,00 €
Louche	11,00 €
Norvégienne (grand modèle)	75,00 €
Norvégienne (petit modèle)	60,00 €
Panier à pain	15,00 €
Pichet inox	23,00 €
Plaque four perforée	35,00 €
Plaque four pleine	30,00 €
Plat de service inox	22,00 €
Plat four perforé	35,00 €
Plateau de service	24,00 €
Saladier	6,00 €
Salière	2,50 €
Seau à champagne	25,00 €
Sous-tasse à café	3,50 €
Tasse à café	3,50 €
Tasse à café blanche	3,50 €
Tasse à café logo	6,00 €
Tasse à thé	6,00 €
Verre 16,50 cl	3,00 €
Verre 17 cl	2,00 €
Verre 19 cl	2,00 €
Verre 24 cl	2,50 €
Verre gravé logo SDDV	8,00 €

32 – MIROIRS ROUTIERS

Afin d'assurer la sécurité sur la voie publique, prise en charge par la Ville de 50 % du coût d'un miroir routier et de son support.

Type	Prise en charge Ville	Plafond
Miroir « Eco » 600 x 400	50 %	210 € HT (soit 105 € HT)
Miroir antigivre 600 x 400	50 %	

Article 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal et un extrait sera affiché à la Mairie.



Saint-Dié-des-Vosges, le 16 octobre 2023,
Le Maire,

Bruno LOUSSAINT